

être trop nombreux, et nous devons les faire connaître à mesure qu'ils se présentent afin d'en faire l'expérience.

M. Ebenezer Martin, de Stanbridge communiquait il y a quelques jours à la *Montreal Gazette*, le moyen suivant dont il a fait l'essai avec succès:

"Ajoutez quatre pintes de cendre de bois à une pinte de sel fin, que vous mêlerez bien ensemble. Répandez, par un temps calme, cette composition sur les rangs à patates et chaque côté des rangs, à une distance de trois à quatre pouces. Saupoudrez aussi les insectes là où ils se trouvent. La cendre employée à cette opération provenait de bois dur qui est la plus efficace. J'ai remarqué attentivement les barbeaux à patates ou mouches à patates, après avoir fait l'application de ce mélange: deux moururent après un court intervalle, et les autres se traînaient afin d'éviter le contact de la cendre, pour aller mourir plus loin, le jour même de l'application et le lendemain. Il faut avoir soin de ne pas dépasser la quantité de sel à employer: 1 pinte de sel par 4 pintes de cendres."

Cette recette est facile à employer.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que l'emploi du vert de Paris qui nécessite beaucoup de précautions, paraît le plus prompt et le plus efficace; employons-le à force.

Les cultivateurs feraient bien de se procurer le volume intitulé: *La mouche ou la chrysomèle des patates, et le moyen d'en combattre les ravages*, par M. J. C. Tiché.—M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec, rue St. Joseph, en fera parvenir un exemplaire à tous ceux qui lui feront l'envoi de dix centimes par la poste.

Un autre correspondant à la *Montreal Gazette* écrit de Chatham ce qui suit: "M. le Rédacteur,—Comme le barbeau à patates fait de nouveaux ravages cette année dans nos champs et que nous essayons à lui tenir tête par l'emploi du vert de Paris, permettez-moi de vous faire part d'une expérience que je viens de faire quant à la quantité à employer, qui pourrait être d'une grande utilité aux nombreux lecteurs de votre journal. Dimanche dernier (30 juin) j'arrosai les tiges de mes patates sur un champ d'à peu près un huitième d'arpent, à l'exception de quelques rangs. Comme il commençait à faire noir et que j'étais sur le point de terminer mon opération, il ne restait dans le fond de mon arrosoir que peu de vert de Paris; j'y ajoutai alors un gallon d'eau, et j'arrosai quelques rangées de mes patates; le lundi au matin je m'aperçus que cette quantité avait été aussi efficace que si j'eusse employé une grande cuillère à soupe de vert de Paris par dix pintes d'eau. J'ai conclu de là que la moitié de la quantité de vert de Paris généralement employée, même moins, pourrait être aussi efficace, si l'arrosage était fait avec précaution. Je dois ajouter que la pomme de l'arrosoir doit être trouée bien fin, en outre que les trous soient très rapprochés les uns des autres."

Emploi de la suite contre certains insectes nuisibles.

En certaines années, les insectes nuisibles sont tellement répandus et commettent de tels dégâts que les jardiniers, et notamment ceux qui font des fleurs, ne savent plus à quel saint se vouer. Un horticulteur de notre connaissance, qui avait essayé de toutes sortes de recettes pour protéger des renouées, sans pouvoir y réussir, eut un jour l'heureuse idée d'établir des couches souterraines de suite, et depuis lors, a-t-il assuré, ses fleurs n'ont plus été attaquées par les insectes.

En cette affaire, il procédait comme s'il se fût agi de former une couche ordinaire. Il ouvrait une tranchée de la largeur et de la longueur d'une planche de jardin, mais seulement à la profondeur d'un fer de bêche au plus. Au fond de cette tranchée il étendait un lit de suite de 1 pouce environ d'épaisseur; puis il remplissait par-dessus la bonne terre qu'il avait sortie de la tranchée et cultivait ses plantes en toute sécurité.

TERRE A VENDRE A GRAND SACRIFICE !

\$500.00 seulement!!!

A STE. FLAVIE, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à deux milles de l'Eglise, trois milles de la Station du chemin de fer, quatre milles du grand chantier de Métin, et dix-huit milles de Rimouski. Cette terre est de deux arpents sur

quarante de profondeur; les deux tiers en culture et le reste en bois, avec grange, etc.; chemin sur le bord du fleuve; vue magnifique; claire des taxes d'Eglise; quantités de bois, de varech et de poissons (capelan) abondent et bariissent sur le rivage à l'époque des semences. Le varech et le poisson sont des engrais supérieurs aux fumiers pour les jardins à patates (sable sec): en sauge qui vent, sans frais ni empêchements.

Conditions de vente libérales. S'adresser à M. PRUDENT RENOUP, propriétaire à Trois-Pistoles, ou sur les lieux à GEORGES PELLETIER, écr.



Soumissions — Rails d'Acier.

DES SOUMISSIONS adressées à l'Honorable Ministre des Chemins de Fer et Canaux, seront reçues au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre, jusqu'au

15 Juillet prochain.

pour des Rails en Acier et des Attaches, qui devront être livrés à MONTREAL, comme suit:

5,000 tonnes le 1er Octobre 1879,
5,000 tonnes le 1er Juin 1880,
5,000 tonnes le 1er Octobre 1880.

Spécifications, Conditions, Blanc de Soumissions, et toutes autres informations pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau, ou au Bureau de l'Emigration Canadienne, 31, rue de la Reine Victoria, E. C., Londres, Angleterre.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }
et Canaux, }
Ottawa, 13 juin 1879. }
26 juin 1879.



SOUMISSIONS

POUR LE

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.

DES SOUMISSIONS pour la construction d'environ une centaine de milles de Chemin de Fer, à l'Ouest de la Rivière Rouge, dans la province de Manitoba, seront reçues par le sousigné jusqu'à MIDI,

VENDREDI, le PREMIER AOUT
prochain.

Le chemin de fer commencera à Winnipeg, et s'étendra dans la direction de l'Ouest en se reliant avec la ligne principale dans le voisinage de la quatrième ligne, et ensuite dans la direction de l'Ouest entre la Prairie du Portage et le Lac Manitoba.

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés, qui, avec toutes autres informations, pourront être obtenues au Bureau des Ingénieurs du Chemin de Fer du Pacifique, à Ottawa ou à Winnipeg.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer }
et Canaux, }
Ottawa, 16 juin 1879, }
26 juin 1879.